



7th Floor, Frost Building South
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Telephone: 416-325-0400
Facsimile: 416-327-0374

7^e étage, Édifice Frost Sud
7 Queen's Park Crescent
Toronto ON M7A 1Y7
Téléphone : 416 325-0400
Télécopieur : 416 327-0374

Monsieur Greg Orencsak
Président
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement à l'endroit de l'Office ontarien de financement (OOF) pour 2023-2024.

À titre de président, vous jouez un rôle crucial dans la réalisation du mandat de l'OOF. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme continuent de s'aligner sur les priorités et l'orientation du gouvernement. Les organismes du gouvernement de l'Ontario doivent agir dans l'intérêt de la population de la province et optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont aussi tenus de se conformer aux politiques et aux directives du gouvernement.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre décrit mes attentes à l'endroit de l'OOF pour 2023-2024. Cela inclut les priorités suivantes :

1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Déterminer des possibilités de réaliser des gains d'efficience et des économies en adoptant des pratiques novatrices ou en améliorant la viabilité des programmes;
- Respecter les fonds octroyés à l'organisme;
- Se conformer à la directive pertinente ayant trait à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, dont l'harmonisation des contrats pour les approvisionnements planifiés et en suspens, les pratiques comptables et les mesures provisoires concernant les biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme;
- Tirer parti des résultats de référence et les atteindre pour les stratégies et directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales pertinentes et assurer la transparence et la responsabilité en matière de rapports;
- Respecter les normes et les pratiques de comptabilité, et donner suite aux conclusions des audits, le cas échéant;
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration quant à la gouvernance et à la responsabilité de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace de détection, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'organisme, dont les répercussions de la COVID-19 et tout risque découlant de futures situations d'urgence.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser la capacité organisationnelle de l'OOF de soutenir la prestation des meilleurs services publics possible, notamment en réorientant les ressources vers les secteurs prioritaires, au besoin.

5. Diversité et inclusion

- Établir et promouvoir des initiatives axées sur la diversité et l'inclusion en favorisant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, anti-raciste et diversifié;
- Adopter un processus de participation à l'égard de l'inclusion pour que toutes les voix soient entendues lors de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions.

6. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données pour la prise de décisions, le partage de renseignements et l'établissement de rapports, en vue de la préparation de rapports fondés sur les résultats et de l'amélioration de la prestation de services;
- Lorsque cela est pertinent, accroître le partage de données avec Approvisionnement Ontario au sujet des dépenses et de la planification pour l'approvisionnement, des arrangements pris dans le cadre de contrats et des relations avec les fournisseurs pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données.

7. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Envisager et mettre en œuvre des stratégies de numérisation pour la prestation de services en ligne afin de respecter les normes de service à la clientèle;
- Avoir recours à un éventail d'approches ou d'outils pour assurer la prestation des services dans toutes les situations, dont les modes de prestation qui ont évolué depuis le début de la pandémie de COVID-19.

Il s'agit là des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de détails sur chaque priorité.

Je m'attends à ce qu'en plus de mettre l'accent sur ces priorités à l'échelle du gouvernement, l'OOF se concentre sur ce qui suit :

- Exécuter le programme d'emprunt de la province, y compris le programme d'obligations vertes, de manière à réduire au minimum les frais d'intérêt sur la dette tout en respectant des niveaux de risque acceptables, et contribuer à assurer la viabilité financière à long terme de la province;
- Gérer la dette, les investissements et les risques financiers de la province, ainsi que contribuer à l'élaboration du plan financier et des perspectives de la province, y compris les rapports d'étape sur la stratégie d'allègement du fardeau de la dette de l'Ontario;
- Gérer les principaux rapports financiers avec les investisseurs, les institutions financières, les agences de notation et les organismes publics;
- Fournir des services de gestion de la trésorerie et des services bancaires de façon centralisée à tous les ministères d'une manière financièrement responsable;
- Poursuivre la mise en œuvre de l'Ontario Nuclear Funds Agreement, y compris la gestion conjointe des fonds de l'Ontario à des fins nucléaires avec l'Ontario Power Generation;
- Assurer l'exécution et l'amélioration continues du plan de continuité des activités décentralisé de l'OOF, dont l'intégration d'un plan de reprise après une catastrophe;
- Fournir des conseils au sujet de projets et de politiques de financement d'entreprises et de l'électricité, et les mettre en œuvre;
- Accomplir des activités quotidiennes de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Je serais heureux de discuter de ces priorités lors de notre prochaine réunion. J'ai aussi hâte de savoir de quelle façon ces priorités seront intégrées au prochain plan d'activités de l'organisme, ainsi que dans ses activités courantes.

Je vous transmets mes remerciements à vous, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration, pour votre engagement constant à l'endroit de l'OOF. Vos efforts et votre soutien permanent ont une importance inestimable pour moi-même et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, au 647 309-5714 ou à richard.clark@ontario.ca.

Recevez mes sincères salutations.

Original signé par

Peter Bethlenfalvy
Ministre des Finances

p.j. : Tableau sur les priorités du gouvernement pour le secteur des organismes

c.c. Gadi Mayman, directeur général et vice-président, Office ontarien de financement
Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances
Tom McKinlay, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances